



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cardiopathies congénitales

Question écrite n° 47773

Texte de la question

Mme Roselyne Bachelot-Narquin appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur la journée mondiale des cardiopathies congénitales, qui aura lieu le 14 février 2001 à l'initiative de nombreuses associations et fondations internationales. D'ores et déjà, de nombreux pays se sont impliqués dans cette opération, au premier rang desquels les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Suède et l'Italie. Etant donné le rayonnement de notre pays dans ce domaine, tant dans le domaine de la recherche que sur le plan thérapeutique, elle lui demande si elle envisage que la France se rallie à cette importante initiative et, dans l'hypothèse d'une participation concrète à cette journée, quels pourraient en être les principales modalités et les temps forts.

Données clés

Auteur : [Mme Roselyne Bachelot-Narquin](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47773

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2000, page 3645

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)